

**Rapport d'Evaluation Rapide de Protection
NGUEL MALAM du 23 au 24/11/2017**



Dernière mise à jour	26 Novembre 2017
Localités affectées	NGUEL MALAM, Commune de N'Guigmi, Département de N'Guigmi, Région de Diffa
Coordonnées GPS	Longitude : 13.04934 et Latitude : 14.18925
Déclencheur de l'ERP	Alerte concernant le mouvement de population reçue par DRC de la part du point focal de Ngagala
Méthodologie	4 Focus Groupes de Discussions séparés (adultes hommes ; adultes femmes ; jeunes garçons ; jeunes filles) et des entretiens individuels ont été organisés avec les concernés.
MSA effectuée	Du 23 au 24 12/11/17 par DRC.
Principales conclusions	Nouveaux arrivés de nationalité nigérienne, Risques de protection élevés, Protection de l'enfance, Liberté de mouvement et Documentation civile.
Thèmes documentés	Blessures physiques et traumatisme psychologique, Liberté de mouvement et documentation civile, Risques de cohésion sociale, Protection de l'enfance, VBG (Violences Basées sur le Genre) et PBS (Personnes à Besoins Spécifiques)

Aperçu, actions en cours et recommandations principales

Dans la première semaine du mois de Novembre 2017 (Du 05 au 07/11/2017), plusieurs attaques ont eu lieu dans la zone de Souwaka (village dans la commune de Kablewa). En effet, l'attaque par les BH (Boko Haram) suivi de pillage des bétails des arabes a dénombré plusieurs victimes, principalement dans le rang des arabes qui se trouvent aux alentours de la zone. Des ripostes ont suivi de la part de ces derniers qui ont voulu venger leurs morts, blessés et reprendre leurs animaux pillés par les BH. Cette localité est dès lors devenue un champ de combat entre Arabes et BH. Cette situation a contraint tous les villages se trouvant aux alentours de cette zone à se déplacer pour aller vers d'autres endroits plus sécurisés. C'est ainsi que le village de Nguel Malam a accueilli en date du 05/11/2017 une première vague de déplacés estimés à environ 30 ménages. Par la suite, l'intensification des combats toujours entre les parties citées ci-haut a obligé d'autres ménages, estimés au nombre de 36, à regagner le village de Nguel Malam le 22 Novembre 2017. Il faut noter que ces déplacés ont trouvé sur le site de Nguel Malam un certain nombre de ménages arabes (estimés à une trentaine) qui avaient quitté Ngalewa suite à l'attaque Souwaka le 02 Juillet 2017.

Globalement, le nombre de ménages sur le site de Nguel Malam est estimé à environ 96 ménages, avec une soixantaine de ménages nouvellement déplacés suite à l'attaque de Souwaka.

Actions en cours : (i) L'équipe RRM-DRC à travers ses volets urgence et protection a conduit une évaluation multisectorielle (MSA) et une évaluation rapide de protection (ERP). L'objectif est d'abord de déterminer les besoins de ces déplacés affectés par ce choc récent, ensuite identifier les cas de personnes à besoin spécifiques nécessitant une réponse immédiate pour les assister et enfin cerner les risques de protection pouvant exister sur le site afin de conduire des séances de sensibilisation et mener des plaidoyers.

Recommandations principales : Poursuivre le monitoring de protection sur le site afin d'assurer le suivi des risques de protection de manière régulière, assister immédiatement les cas de protection urgents identifiés nécessitant une réponse immédiate, conduire des sensibilisations sur la documentation civile et la cohésion sociale et faire un suivi permanent sur le risque de malnutrition.

Thème	Code d'alerte	Description	Recommandations
Blessures physiques et traumatisme psychologique	5	<p>Le combat entre les BH et les Arabes a fait plusieurs victimes du côté des arabes. Les participants au focus groupe ont rapporté que 4 personnes ont été tuées, 4 autres blessées graves (évacuées au CHR de Diffa) et plus de 150 têtes de chameaux emportés par les BH. Il faut aussi noter que le village de Souwaka a été totalement brûlé.</p> <p>Ce drame a laissé des séquelles de traumatismes psychologiques observables chez plusieurs personnes. La plupart des personnes affectées au niveau psychologique sont les proches des personnes tuées et les autres témoins directs du massacre. Ainsi l'équipe protection RRM a identifié 8 personnes qui présentent les signes de troubles psychologiques qui seront immédiatement référencés au niveau des structures spécialisées.</p>	<p>Acteurs de protection et acteurs psychosociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la prise en charge et le suivi des cas déjà identifiées, y compris la prise en charge psychosociale et/ou psychologique. - Poursuivre le monitoring de protection afin d'identifier d'autres cas de personnes à risque
Liberté mouvement et documentation civile	4	<p>Les personnes interviewées en focus group comme en entretiens individuels affirment que la restriction de mouvement s'explique par deux raisons fondamentales. La première raison c'est le couvre-feu militaire et la deuxième est liée à la présence des insurgés, surtout dans la nuit et à des endroits un peu plus loin. Un autre aspect non négligeable qui limite le mouvement de ces déplacés est le manque de documentation civile. Le manque de documentation civile constitue aussi un risque de protection très préoccupant sur le site car pouvant engendrer l'apatridie. En effet, la majorité des personnes, et plus particulièrement les femmes, vivant sur le site ne possèdent pas de pièces d'état civil. Ils ont affirmé que l'accès est facile à ces documents mais seulement ils n'accordent pas d'intérêt à ces documents car ils en y ignorent l'importance.</p>	<p>Groupe de travail protection</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les personnes n'ayant pas les pièces d'état civil afin de faire un plaidoyer à leur profit.
Risques de cohésion sociale	2	<p>Selon les déplacés du site de Nguel Malam, aucun problème lié à la cohésion sociale n'a encore été souligné, ni intracommunautaire ou intercommunautaire. Cependant, il est important de conduire des séances de sensibilisation dans ce sens pour garder cette bonne cohabitation aussi longtemps que possible, surtout qu'ils font à présent voisinage avec les peuls et surtout ils se partagent le même point d'eau</p>	
Protection de l'enfance	4	<p>Il existe plusieurs problèmes de la protection de l'enfance au niveau de ce site, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le problème de l'éducation, plus d'une dizaine d'enfants sont déscolarisés et plus d'une vingtaine non scolarisée. Il manque une école sur le site mais il existe deux écoles à proximité qui sont l'école de Ngagala (située à environ 2.6KM) et celle de Bonégral (distante d'environ 3.2KM). Cependant, et 	<p>COOPI ou UNICEF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudier la faisabilité et mettre en place un Espace Ami d'Enfants (EAE) permettant aux enfants de se retrouver afin de réduire le traumatisme et développer des stratégies d'adaptations positives.

		<p>comme l'affirment les parents, les enfants en bas âge ne pourront pas faire ce déplacement ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les enfants font la corvée d'eau tous les jours et le point d'eau au niveau duquel ils se rendent est un puits traditionnel non protégé, distant de 500 mètres environ et en lisière de forêt. Ainsi, les risques d'enlèvement et même de chute existent ; ✓ En ce qui concerne la santé, les risques de maladies telles que le rhume, le paludisme et autres exacerbées par les intempéries liées à cette saison de fraîcheur et de poussière sont énormes surtout chez les enfants dont les parents n'ont pas d'abris comme l'a révélé l'observation directe. ✓ Un autre problème de protection de l'enfance non négligeable est le risque de malnutrition. L'équipe protection RRM a déjà identifiés 7 enfants malnutris dont 2 MAM et 5 MAS pris en charge par la clinique mobile d'un partenaire au niveau de Ngagala, mais il est nécessaire de continuer le dépistage pour identifier d'autre cas qui peuvent exister car ces déplacés affirment qu'ils ont un grand problème d'alimentation du fait de la vulnérabilité (sans aucune capacité de se prendre en charge). En effet, ces déplacés affirment qu'ils ont laissés leurs besoins dans le village abandonné et se trouvant dans un nouveau site sans moyens d'existence. 	<p>- Etudier la faisabilité et construire une école d'urgence pour permettre aux enfants d'avoir un accès facile à l'éducation.</p> <p>Groupe de travail santé, nutrition</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la surveillance nutritionnelle
VBG	3	<p>Par rapport à la violence basée sur le genre, aucun incident n'a été notifié par les interviewées et au-delà même dans leur village d'origine ces genres d'incident n'ont pas été rapportés comme fréquents. Cependant la distance qu'elles parcourent lors la corvée d'eau et la défécation en pleine brousse peuvent engendrer des risques de viol et d'enlèvement.</p>	<p>Sous-groupe VBG</p> <p>Identifier les facteurs de risque de VBG de manière régulière afin de les réduire.</p>
PBS	5	<p>L'équipe avait identifié quelques personnes à besoins spécifiques (PBS) signalés pendant le focus group, qui se sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 personnes à visibilité réduite ; ✓ 4 familles monoparentales (les femmes des victimes) ; ✓ 4 personnes âgées sans soutiens ; ✓ 1 nouveau-né issu d'une famille vulnérable ; ✓ 8 personnes présentant des signes de troubles psychologiques. 	